

GROUPAMIS
L'Association des retraités Groupama
Rouergue Gévaudan

A l'attention de Christophe BOUYSSIERES

Monsieur le Directeur
GROUPAMA D'OC
13 Bd de la République
12000 RODEZ

Références contrat :

Contrat N° : 50538100010731
Contractante : GROUPAMA OC

Onet le Château, le 2 juin 2016

Monsieur le Directeur

Mandaté par le Conseil d'Administration et par l'Assemblée Générale de notre Association, je souhaite par la présente vous faire partager un sujet qui préoccupe nos adhérents.

Comme vous le savez, lors du départ en retraite, l'aide à la complémentaire accordée par Groupama d'Oc disparaît totalement alors même que ce départ a pour conséquence une baisse sensible des revenus.

De ce fait, le coût de l'assurance complémentaire devient un poste de dépense extrêmement important, au point, pour les plus âgés, d'atteindre ou de dépasser la valeur d'un mois de retraite.

Nous constatons par ailleurs que Groupama souhaite transformer les adhésions au contrat groupe retraités en contrats individuels "responsables".

Dans le même temps, des concurrents (Mutualia, Agrica, ViaSanté) proposent aux retraités d'OPA des formules groupe dont les garanties sont adaptées et les tarifs préférentiels.

De ce qui précède, force est de constater que de nombreux retraités ont renoncé au contrat groupe et que certains, de plus en plus nombreux, souscrivent aux offres de la concurrence.

Cette situation nous semble une anomalie, les retraités Groupama, au même titre que les salariés actifs, constituant une clientèle viscéralement fidèle à leur employeur.

Nous vous proposons donc de faire évoluer cette situation.

Considérant que l'offre complémentaire des salariés et retraités doit être renégociée pour devenir "responsable" au sens de la loi, il nous semble équitable que des représentants des retraités soient présents lors des négociations.

D'ores et déjà, une nouvelle répartition des réductions accordées aux retraités (30% sur 5 contrats, auto + habitation + GAV) au profit de la CFS nous semblerait une bonne base de travail.

Le maintien d'un contrat groupe ne nous semble pas essentiel pourvu que l'offre individuelle soit bien adaptée aux seniors.

Nous sommes à votre disposition afin d'échanger nos points de vue.

Nous nous permettons d'insister sur la nécessité d'avancer sur ce sujet, les réductions CFS accordées aux retraités d'OPA par au moins un Etablissement de Groupama d'Oc étant de nature à stimuler la contrariété de nos adhérents.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Gilles BIBAL
Président des GROUPAMIS
23 bd des Cormorans
Les Costes Rouges
12850 ONET LE CHATEAU